

Insécurité à Mons : sur le terrain, une réalité bien plus nuancée que les discours politiques

Le Soir - [Sandra Durieux](#), publié le 26/08/2024

Nicolas Martin (PS) et Georges-Louis Bouchez (MR), en quête du maïorat montois, s'affrontent sur le thème de l'insécurité. Bien que la mendicité, l'alcool en rue et l'agressivité préoccupent, les acteurs de terrain rejettent les accusations de laxisme et les simplismes.

Une scène classique et quotidienne à Mons. » C'est ainsi que le président du MR, Georges-Louis Bouchez, conseiller communal de l'opposition Mons-en-Mieux, présente le « spectacle » qu'il semble observer de son balcon. Sur ses réseaux sociaux, le candidat-bourgmestre partage début août la photo d'un homme gisant sur les pavés d'un trottoir de la ville, affalé sur le ventre, un dimanche à 7 heures du matin. Dans la diatribe qu'il entame alors contre le PS aux commandes de la ville, jugé trop laxiste contre la consommation d'alcool en rue et contre la drogue qui « gangrène nos rues », on déduit que le gisant cuve ses addictions sur les pavés montois alors que rien sur la photo ne permet de l'affirmer.

L'image choc - qui lui a été transmise - partagée à ses milliers de followers comme exemple de la faillite de son rival socialiste Nicolas Martin, installe un peu plus le ton sur lequel Bouchez a l'intention de mener sa campagne communale à Mons. Acerbe, tranchant, clivant. Comme quand, quelques jours plus tôt, dans une interview à Sudinfo, il renvoie les « ravachols » et « barakis » à leur « kermesse » et dit en avoir marre des « nuisibles » dans sa ville. Habitué, le bourgmestre Nicolas Martin tiendra tout de même à lui répondre, en s'affichant avec un tee-shirt « Baraki de Kermesse » et surtout, en défendant son bilan sécuritaire, un axe central de son mandat comme en témoignent les premières lignes de son bilan.

Dans l'ombre de ce combat des chefs, les nombreux acteurs et spectateurs de la lutte contre l'insécurité et le sentiment d'insécurité rencontrés à Mons se distinguent, eux, par leur nuance. « Un fait de violence quelconque est un fait de trop mais dire qu'à Mons, il y aurait un tel niveau d'insécurité et une telle inaction dans le domaine qu'on ne pourrait plus se promener en rue, ou boire un verre et manger sans se faire agresser est exagéré », estime Luc Marchal, ancien président de la Fédération Horeca Wallonie qui a tenu un restaurant durant 40 ans dans la cité du Doudou. « Et surtout, il n'y a pas une exception montoise. Ces problèmes de mendicité harcelante, de personnes alcoolisées en rue qui harcèlent les passants ou se bagarrent, sont des phénomènes auxquels sont confrontés d'autres grandes villes en Wallonie. »

« Régulièrement, on doit les chasser »

Au cœur du mois d'août, par une belle journée ensoleillée, les terrasses bondées de la Grand-Place et les clients qui défilent, sacs en main, dans les rues piétonnes feraient pâlir d'envie bien d'autres villes. Mais les cellules vides aux vitres cassées et encrassées de poussières qui se multiplient à mesure que l'on descend la Grand-

Rue nous ramènent aussitôt à la réalité du commerce en centre-ville. Là où les indépendants se battent au quotidien pour faire survivre leurs affaires. Alors, oui, dans ce contexte, les nombreux sans-abri et autres marginaux que l'on croise en train de faire la manche, de s'interpeller canette de bière en main ou de dormir, sales, le long des vitrines immaculées des parfumeries et autres bijouteries, ce n'est guère attirant pour les clients. Et certainement pas sécurisant. « Le plus inquiétant, c'est le matin ou le soir quand je pars du travail », explique cette étudiante qui tient seule un magasin de vêtements. « Et encore ici, c'est l'été. L'hiver, je m'arrange pour ne pas être seule et quand je dois passer par des endroits comme la rue des Capucins, je me cache le plus possible avec manteau et capuche. »

À la caisse du restaurant « La Trattoria » sur la Grand-Place, Giovanni ne cache pas son agacement face à ces marginaux. « Régulièrement, on doit les chasser car ils viennent mendier auprès des clients en terrasse. Il faut les voir se bagarrer et s'insulter certains soirs tellement ils sont saouls. Les gens, notamment les étudiants et surtout les étudiantes n'osent plus venir après une certaine heure, d'autant qu'il n'y a plus d'éclairages dans certaines rues. »

Entre les hautes écoles et l'UMons, près de 40.000 étudiants fréquentent quotidiennement la cité du Doudou. « Je ne peux pas dire que nous avons beaucoup de retours d'étudiants sur l'insécurité à Mons, même s'il y a eu quelques épisodes ponctuels », assure Marc Labie, vice-recteur de l'UMons. « Nous avons connu des problèmes liés à un tunnel que doivent emprunter les étudiants. Quelques agressions s'y sont produites dans le passé et les étudiantes ne sont pas à l'aise de l'emprunter en raison de la présence de certains individus harcelants. La ville et la police ont immédiatement pris des mesures. Des travaux doivent maintenant être menés par le SPW à qui appartient le tunnel. L'an dernier, nous avons inauguré la salle des fêtes pour les étudiants au sein de l'université. Il y avait plusieurs motivations à cette construction et notamment le fait que les étudiants ne souhaitent plus revenir tard le soir du centre-ville et plus précisément du marché aux herbes en raison de problèmes de bagarre notamment. De là à en déduire que Mons serait une ville dangereuse pour nos étudiants est un pas que je ne franchirais pas. Et pour en avoir parlé à des collègues d'autres universités, je ne vois pas se produire ici un phénomène grave et inédit. Notre responsable de la sécurité est en dialogue étroit avec la police qui, au moindre problème, intervient immédiatement et souvent efficacement. Je ne vois pas non plus de laxisme dans leur chef. »

« Une gifle pour le travail des policiers »

Concentrées derrière leurs multiples écrans d'ordinateur, les opératrices de la zone de police de Mons-Quévy manipulent les joysticks avec lesquels elles dirigent la septantaine de caméras de surveillance installées aux quatre coins de la ville. La zone est en effet une des rares à posséder autant de caméras et surtout un dispatching où les policiers se relaient pour surveiller les images en direct 24 heures sur 24. Et qu'on ne parle pas ici de Jurbise - un exemple donné par Bouchez - qui possède plus de caméras par habitant mais qui ne sont pas visionnées

instantanément. « Nous avons été les pionniers dans le domaine et nous comptons encore augmenter le nombre de caméras à 125 d'ici 2025 », explique Delphin Jadin, la directrice de l'appui au sein de la zone de police. Tableaux Excel et dossiers étalés sur la table de réunion, elle revient en détail sur les chiffres, les actions, les faits... Car cette saillie de Bouchez contre l'insécurité qui régnerait à Mons et le laxisme général à l'égard des individus alcoolisés, drogués, harcelants voire agressifs, c'est aussi pour elle une attaque contre ses policiers. « Dire que rien n'est fait à ce sujet, c'est une gifle à l'égard du travail des policiers », lâche-t-elle. « C'est surtout faux et injuste. »

Et la jeune femme de détailler. Les violences physiques sur la voie publique ? « Elles ont baissé de 12,5 % entre 2022 et 2023 dans notre zone contre 1,7 % dans les autres zones de police telles Namur, le Tournaisis, La Louvière... présentant la même typologie que notre zone. » Les violences dans les lieux accessibles au public ? Moins 9,8 % à Mons contre moins 2 % ailleurs. Les vols à l'arraché ? Ils ont diminué à Mons de 12,5 % alors que dans les autres zones, ils ont littéralement explosé de 27,3 %. Quant à la problématique des individus alcoolisés ou drogués agressifs à l'égard des passants au centre-ville ? Pas moins de trois brigades de police spécifiques ont été créées en plus de la brigade canine pour lutter, entre autres, contre ce phénomène : la brigade Puma, pour sécuriser certains quartiers notamment celui de la gare, la brigade cycliste composée de 30 policiers et le GASP, groupe d'appui spécialisé dans les situations d'urgence. « En six mois, plus de 1.100 arrestations administratives ont été prononcées à l'égard d'individus qui semaient le trouble sur notre territoire, dit-elle. Tout n'est pas parfait mais la problématique est complexe et surtout, il y a un cadre légal dans lequel on est tenu d'agir. »

La mendicité est un droit

La directrice de l'appui vise notamment quelques propositions chocs de Georges-Louis Bouchez comme l'interdiction pure et simple de la mendicité en rue. Une mesure tout bonnement illégale comme le confirme Christian De Valkeneer, président du tribunal de première instance de Namur et professeur à l'UCLouvain. « Le Conseil d'État a annulé à plusieurs reprises des arrêtés communaux allant dans ce sens tout simplement parce que mendier, pour autant que cela ne soit pas harcelant, est un droit. » Le couvre-feu instauré notamment dans le quartier de la gare ? « On ne peut pas prendre une mesure aussi générale qui viserait indistinctement les citoyens et porterait atteinte à leur libre circulation pour quelques individus qui sèment le trouble. Les mesures doivent être proportionnées. Par contre, oui, il est tout à fait possible d'interdire certains quartiers à des individus problématiques. » Des interdictions temporaires de lieux que la police montoise explique déjà utiliser régulièrement tout comme l'interdiction de consommation d'alcool en rue, bel et bien effective à Mons.

60 personnes sorties de la rue chaque année

Dans la Grand-Rue, la gérante de la boutique Promod active depuis 17 ans, se désole moins de l'inaction des autorités que du nombre de personnes précaires qui ne semble pas diminuer. « Ce sont souvent les mêmes que l'on voit », dit-elle. « La plupart ne sont même pas SDF, c'est une façon de vivre. On voit les stewards et autres agents sociaux régulièrement venir leur parler mais on ne peut pas aider quelqu'un qui ne veut pas l'être. »

Lysiane Colinet, la coordinatrice générale du relais social urbain de Mons-Borinage ne peut que confirmer : « Celui qui veut manger, boire, dormir ou se laver a la possibilité de le faire à Mons », dit-elle. « Mais pourquoi dès lors, trouve-t-on encore des personnes en rue, me demanderez-vous ? Car le sans-abrisme ou le sans-chez-soi est un problème complexe contre lequel aucune solution simpliste du style "il n'a qu'à arrêter de boire ou de se droguer" n'est suffisante. Si c'était le cas, il n'y aurait plus de problème nulle part depuis longtemps. » La coordinatrice déplore les critiques injustifiées qui sapent le travail de fourni des travailleurs sociaux sur le terrain. « Il n'y a pas d'angélisme. Tous les citoyens ont le droit d'être en sécurité dans leur ville et toutes les personnes qui se montrent agressives ou violentes doivent être rappelées à l'ordre. Mais ce n'est pas en enfermant toutes les personnes qui mendient que l'on va venir à bout du problème. Car en sortant, leurs soucis d'assuétudes, de détresse psychologique, de précarité et de logement seront toujours là. Notre travail de fond est long, complexe et chronophage mais il est payant. Chaque année, grâce au programme Housing first par exemple, on parvient à sortir 60 personnes de la rue alors qu'elles y étaient depuis au moins deux ans avec un taux de maintien en logement de 90 %. Mais cela nécessite un investissement de chaque instant avec en moyenne, près de 200 passages des agents sociaux par locataire et par an. Et ce n'est évidemment pas le seul programme qui est mis en place pour lutter contre la très grande précarité ici. » Et Mons, comme d'autres grandes villes du pays, a aussi la particularité d'attirer des personnes qui ne sont pas forcément originaires de la région. « Chaque année, 60 % des personnes qui fréquentent nos abris de jour et de nuit sont des nouveaux venus. » Certains vont repartir, d'autres pas. Et pour eux, il faut à chaque fois remettre l'ouvrage sur le métier. Un travail de longue haleine que les acteurs sociaux appellent à réaliser en équipe, en mobilisant tous les échelons du pouvoir, y compris le régional et le fédéral qui disposent de bien plus de leviers sur l'accès au logement, la lutte contre les assuétudes ou encore la précarité financière que ceux que peuvent activer de simples élus locaux.